

mement à ce qui a été décidé au Conseil européen d'Edimbourg, voilà plusieurs mois. Cette contribution s'élève à 16 millions de francs. Le Premier ministre vient de confirmer officiellement au Président Gligorov que cette participation allait être versée dans les plus brefs délais. Voilà qui est de nature, je pense, à vous rassurer.

Tels sont, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Sénateurs, les éléments de réponse que je tenais à vous apporter. Je remercie de nouveau la Haute Assemblée de contribution à la réflexion du gouvernement. Je me fais également l'interprète de M. le Ministre de la Défense sur ce sujet dont, je le crains hélas ! nous aurons à débattre de nouveau.

PARIS, 13 AVRIL 1994

### **Rwanda - Réponses du ministre de la Coopération, M. Michel Roussin à deux questions d'actualité à l'Assemblée nationale**

#### **France - Afrique - Rwanda - rapatriement des ressortissants français - implication de la communauté internationale et de l'ONU**

*Q - M. le Président, à l'heure où je parle, un pays d'Afrique, le Rwanda, est à feu et à sang, et les morts se comptent par milliers. Certes grâce à l'intervention des parachutistes français, nos ressortissants ont pu être évacués, mais nous avons laissé le champ libre à un massacre programmé et annoncé.*

*Face à ce nouveau drame africain où l'émotion le dispute à l'horreur, nous n'acceptons pas la résignation. Que compte faire le gouvernement pour réveiller la conscience des principales puissances et notamment celles du Conseil de sécurité des Nations unies ?*

**R - Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Député,**

Depuis plus de vingt ans la France coopère au Rwanda. Ces dernières années, nous avons chaque année consacré 300 millions de francs. Nous avons 50 coopérants civils, 20 coopérants militaires. Nous n'avons cessé d'être proches des Rwandais. Chaque fois qu'il y a eu des conflits ethniques, c'est la France qui est intervenue et c'est la France qui a pu amener les ethnies, qui se confondent parfois avec les partis, à se réunir autour d'une table pour enfin mettre fin à ces conflits. Et c'est comme cela qu'au mois d'août dernier, la France a obtenu qu'à Arusha, en Tanzanie, tout le monde puisse se réunir et que l'on puisse voir la démocratie progresser et la paix revenir.

Les événements de ces derniers jours ont montré combien tout cela était fragile. La France n'a jamais cessé de mobiliser l'opinion publique, africaine d'abord, et l'opinion publique internationale ensuite. Nous ne sommes pas restés les bras croisés, je vous rassure. Et même si nous nous sommes aperçus les uns et les autres que les 2 500 Casques bleus avaient eu besoin du renfort rapide de 500 parachutistes pour évacuer plus de 1 500 personnes, sachez que le Premier ministre

a demandé aujourd'hui au ministre des Affaires étrangères de bien rappeler à l'ONU son rôle. Car nous ne pouvons pas être le gendarme de l'Afrique. La communauté internationale se doit de nous relayer et l'ONU doit maintenant rapprocher les différents partis, amener les protagonistes au cessez-le-feu et si la France est sollicitée, eh bien une nouvelle fois, la France répondra oui.

*Q - M. le Président, chers collègues, ma question s'adresse au ministre de la Coopération et je me permettrai, M. le Ministre, d'évoquer avec beaucoup de tristesse une question qui a déjà été évoquée par l'un de mes collègues qui est celle du Rwanda. Tristesse de voir la situation de ce pays, qui comme vous l'avez dit, est un pays ami de la France, un pays francophone dans lequel, sous l'égide de votre ministère, nous menons depuis 20 ans une coopération efficace. Tristesse devant les drames que nous pouvons constater journellement au plan humain et également tristesse devant l'incapacité des Nations unies à remplir leur rôle.*

*Alors, je suis d'autant plus attaché à ce petit pays africain que notre département, le Département du Loiret, y mène une coopération décentralisée, une coopération importante sur le plan agricole, de la santé et également sur le plan de l'enseignement, et où nous avons ouvert au mois de décembre 1993 une maison du Loiret avec sept coopérants qui travaillaient de façon efficace dans le cadre de la coopération.*

*J'y suis allé à plusieurs reprises, Monsieur le Ministre, et encore récemment, rencontrer les ministres et le Président de la République avec mes collègues du Loiret. Nous avons pu constater toute l'amitié qu'a ce peuple pour la France et toute l'amitié et toute l'efficacité de notre coopération.*

*Je souhaiterais également, comme l'a fait mon collègue, féliciter vos services, ceux des autres ministères, qui ont pu rapatrier dans les meilleures conditions qui soient nos collègues, et vous avez pu constater que les deux ethnies, qu'elle soit Hutu ou Tutsi, ont respecté l'ensemble de nos ressortissants lors de ces évacuations, ce qui montre toute l'amitié de ce peuple pour la France.*

*Ma question sera double La première concerne la politique gouvernementale française. Au niveau de cette politique, je souhaiterais savoir quelle sera votre attitude vis-à-vis du Rwanda et vis-à-vis des collectivités, des associations qui se donnent beaucoup et avec beaucoup de profondeur pour ce pays. Ma deuxième question sera relative à l'attitude des Nations unies. Je dois dire que, pour l'avoir constaté sur place, les soldats de la paix ne sont malheureusement que des personnes qui ne peuvent constater que ces horreurs et je souhaiterais savoir si vous allez pouvoir rapidement intervenir auprès des Nations unies ?*

**R - Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Députés, Monsieur le Député.**

D'abord, bravo aux gens du Loiret parce que vos coopérants, je suis allé les chercher à Roissy. Sept garçons et filles encore traumatisés par ce qu'ils avaient vécu mais déjà me disant qu'ils étaient prêts à repartir. Et c'est souvent l'état d'esprit des coopérants, des jeunes qui sont dans les ONG, en général des Français qui

sont en Afrique. Merci de me donner aussi l'occasion de saluer nos forces : le troisième RPIMA, le huitième RPIMA, les équipages du transport aérien militaire qui ont permis l'évacuation dans de très bonnes conditions non seulement de nos compatriotes, mais de nos amis étrangers de la Communauté et d'autres pays.

Permettez-moi aussi de dire pendant quelques instants toute notre admiration pour les trois anciens officiers et sous-officiers de l'armée de l'air qui pilotaient l'aéronef du Président de la République, qui sont morts et deux adjudants chefs d'une arme qui m'est chère, la gendarmerie, et l'épouse de l'un d'entre eux que nous ramènerons.

La France a continué ce qu'elle devait faire au Rwanda. Nous sommes partis après avoir en vain essayé de rapprocher les points de vue. Pour l'instant, notre priorité a été les nôtres. Mais la France ne lâche pas l'Afrique et nous sommes là disposés maintenant à reprendre indéfiniment ce que nous faisons depuis des années, c'est-à-dire permettre aux gens de s'exprimer, permettre à la démocratie en Afrique de vivre et aussi de rappeler parfois à l'ONU que nous ne sommes pas seuls et qu'il faut que nous puissions nous appuyer sur la communauté internationale et aussi sur la communauté africaine.

Que dire à ceux qui continuent et qui veulent coopérer ? Eh bien le témoignage que j'apporte de ce que j'ai entendu à Roissy tous ces derniers jours, c'est qu'en France, il y a toujours des énergies, il y a toujours une générosité et qu'il y a toujours un grand coup de cœur pour l'Afrique.

PARIS, 13 AVRIL 1994

**Rapatriement des ressortissants français - Réponse du ministre délégué à l'Action humanitaire et aux Droits de l'homme, Mme Lucette Michaux-Chevry à une question d'actualité à l'Assemblée nationale**

**Hébergement des Français rapatriés de l'étranger**

Q - Ma question concerne les secteurs de compétence ministérielle du ministre des Affaires étrangères et du ministre des Affaires sociales. Elle intéressera également les deux collègues chargés de la Coopération et de l'Action humanitaire. Ma question porte, Mesdames et Messieurs les Ministres, sur l'accueil que la France doit apporter à nos compatriotes rapatriés d'urgence des pays dont vous venez de parler, Monsieur le Ministre de la Coopération.

Nous sommes actuellement, vous le savez peut-être, dans une situation terriblement difficile au comité d'entraide pour les Français rapatriés, au cœur du département de la Seine-Saint-Denis, sur la commune de Vaujour. Je voudrais vous citer, Mesdames et Messieurs les Ministres, un témoignage dramatique de Raymonde qui vient d'être rapatriée d'urgence, bi-nationale d'Algérie. "Au bureau des Allocations familiales, on m'a dit qu'étant séparée de mon mari géographiquement et non pas légalement, je n'avais droit ni au statut de ré-

fugiée, de chargée de famille, ni à celui de parent isolé. Quant je serai complètement fauchée, on daignera peut-être m'accorder le RMI. Mais parfois je me demande : faut-il qu'on se fasse tous assassiner pour pérorer un jour intéresser les gens, pour que la France où nous sommes nés, finisse par s'inquiéter de nous ?"

Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde, mais nous nous devons d'accueillir tous nos rapatriés, tous nos compatriotes chassés de ces pays en crise et en conflit civil. Ils n'ont actuellement que 100 francs par semaine pour vivre alors que les professionnels de la solidarité ne s'occupent que peu d'eux. Mesdames et Messieurs les Ministres, pouvez-vous nous indiquer ce que le gouvernement compte faire, notamment avec l'ensemble de ces pays africains en conflit, de cette situation en Algérie, pour accueillir ces compatriotes.

R - Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Député,

Chaque fois qu'un Français à l'étranger se trouve en situation de détresse ou dans un environnement d'insécurité, la France intervient par le biais de l'ambassade sur place. Quand il y a une situation très grave, comme on le vit actuellement au Rwanda, le rapatriement massif des ressortissants français se fait dans d'excellentes conditions. Lorsque ces Français rentrent en France, s'ils ont de la famille, ils sont récupérés par leur famille. S'ils n'en ont pas, il y a le comité d'entraide aux Français rapatriés qui est placé sous la double tutelle du ministère des Affaires étrangères et de Mme le Ministre des Affaires sociales.

Ce comité d'entraide dispose d'un certain nombre de centres d'hébergement. Nous avons conscience, compte tenu de la gravité de la situation actuelle, de l'insuffisance de ces centres d'hébergement. C'est la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas attendu. Le ministre des Affaires étrangères a consulté tout de suite l'ensemble de ses collègues pour étendre les centres d'hébergement, pour faciliter la réinsertion de nos compatriotes en difficulté. J'ose espérer, M. le Député, que vous ne doutez pas de la solidarité de la France vis-à-vis de ces Français.

PARIS, 13 AVRIL 1994

**Chine - Réponses du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassouire à deux questions d'actualité à l'Assemblée nationale**

**France - Chine - dialogue politique - coopération économique - droits de l'homme**

Q - Il y a trente ans, le général de Gaulle reconnaissait la Chine populaire - geste plus largement apprécié aujourd'hui qu'il ne l'avait été à l'époque - et son successeur Georges Pompidou fut, il y a un peu plus de vingt ans, le premier chef d'Etat occidental à s'y rendre. Cette politique d'ouverture et de dialogues devait être brutalement interrompue par les gouvernements suivants, et il est à l'honneur du gouvernement actuel de